

Commission permanente du 20 septembre 2021				
Désignation d'une collectivité maître d'ouvrage d'un aménagement de RD en agglomération pour le territoire Centre Alsace				
Collectivité désignée comme Maître d'ouvrage	Opération	Montant total ttc	Part locale	Part CeA
Collectivité européenne d'Alsace	Réhabilitation des ouvrages d'art de franchissement de la Bruche et du Canal Coulaux, sur la RD392, avenue du Général De Gaulle, en agglomération de Mutzig	453 000 €	43 000 €	410 000 €
			TOTAL	410 000 €